

REGLEMENT DU TRAIL DU SAINT MONT DU Dimanche 02 JUN 2019

Organisée par le COHM
Quatrième édition.

Le TSM (Trail du Saint-Mont) se déroule entre 400 et 900 m d'altitude sur un parcours de 15 km pour 700 m de dénivelé positif et 700 m de D-. Le tracé est une boucle passant sur les hauteurs de Saint-Amé. Le parcours s'effectue surtout sur des monotraces avec des parties hors-sentier techniques pour éviter les pistes carrossables au maximum. De beaux points de vue seront au programme : carrières de Saint Amé, pont des Fées, le Saint-Mont.

Horaires : Le départ du trail est donné à la salle polyvalente de Saint Amé (88120) à 9h30. L'arrivée est située près de celle-ci. Les premiers concurrents sont attendus vers 10h45

Participation: la compétition est ouverte à toutes et à tous à partir de 16 ans dans l'année sous réserve de respect de la loi du 23 mars 1999 concernant le certificat médical (cf bulletin d'inscription). Les participants doivent être bien entraînés et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne. Une barrière horaire pourra être établie au ravitaillement.

Assurance : l'organisateur est couvert par une police Responsabilité Civile mais décline toute autre responsabilité. Il est conseillé de souscrire une assurance individuelle pour les coureurs non-licenciés.

Inscriptions : L'inscription est de 13 euros par courrier chez Alain LECOMTE au 9, rue du Faing des Aulnées 88120 SAINT-AME en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site www.trailsaintmont.com ou par internet sur www.lesportif.com. L'inscription se fait avant le 31 mai 2019. Les inscriptions sur place sont acceptées avec un supplément soit 16 euros l'inscription. Un certificat médical de moins d'1 an ou la présentation d'une licence FFTri, FFA ou UFOLEP seront demandées.

Dossards : leur retrait s'effectuera le dimanche 02 juin 2019 à partir de 8h00 à la salle polyvalente de Saint-Amé. Merci de se munir d'épingles.

Ravitaillement : Un seul poste de ravitaillement sera sur le parcours, à mi-chemin. Aucun autre ravitaillement ne doit avoir lieu en dehors de cette zone (respect de l'éthique du trail) sous peine de disqualification.

Secours et contrôle : Ils seront assurés par un service médical et la Protection Civile. Des postes de pointage seront situés à différents points du parcours.

Vestiaires et douches : à la salle polyvalente de Saint Amé. Des vestiaires seront à disposition des coureuses et des coureurs.

Important : en cas d'intempéries et pour toute raison de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier (voire annuler) le parcours du Trail .

Repas: une restauration rapide avec buvette sera proposée sur place.

Hébergement : renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Amé, Vagney, Remiremont.

Récompenses : Un podium scratch homme et femmes (les 5 premiers) sera récompensé ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie . Tous les coureurs recevront un lot lors de leur inscription.

Résultats : les classements seront affichés, disponibles sur internet en soirée (également sur www.le-sportif.com).

Droit d'image : chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

Renseignements : Alain Lecomte : 0329224608 ou 0615285839
ou Julien François : 0632909376
julien892@gmail.com